

Délibération n°CA-2020-107 de la séance du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2020 relative au volet U Lille du projet « Pôles pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et suivants,
Vu les statuts de l'Université de Lille,
Vu l'avis favorable du conseil académique du 17 septembre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 31 participants, 30 voix pour, 1 abstention,

APPROUVE le volet U Lille du projet « Pôles pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation », tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Lille, le 1^{er} octobre 2020

Le président,

Jean-Christophe CAMART



LETTRE DE MANDAT – UNIVERSITÉ DE LILLE

Nature et nom du partenaire : EPSCP - UNIVERSITÉ DE LILLE

Nature et identité du porteur désigné : EPSCP - UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

Obligations du partenaire dans le cadre de la réalisation du projet :

Le partenaire contribuera à la constitution, au déploiement et au rayonnement du pôle au travers des différentes actions décrites dans le dossier. Plus particulièrement, le partenaire s'engage sur les points suivants :

- Mise en œuvre, conduite et gestion des ressources de l'action 4 (Former à et par l'Inter-professionnalité les acteurs de l'éducation inclusive)
- Contribution à la constitution de l'observatoire,
- Contribution aux actions de formation et à la formation de formateurs pour l'essaimage
- Contribution aux expérimentations et recherche collaboratives
- Contribution aux transferts des innovations pédagogiques et à leur développement ou essaimage au travers d'actions croisées entre INSPÉ en mobilisant des formateurs qui innovent dans leurs pratiques ou portent des projets d'innovations

Montant total du financement PIA demandée pour réaliser le projet : 7 500 980,96 €

Dont part du financement PIA dévolue au partenaire : 1 043 010,75 €

Ayant le pouvoir d'engager juridiquement l'organisme désigné ci-dessus, je déclare :

- avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier de soumission du présent projet (appel à projets et dossier de candidature) et souscrire aux obligations qui en découlent, en particulier en matière de solidarité financière telle que définie dans l'accord de partenariat
- m'engager à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet dans les conditions prévues par l'ensemble des pièces du présent dossier de candidature tel que porté par le Porteur de projet,
- et à ce titre, donne mandat au porteur du projet (nom du porteur du projet) aux fins de me représenter et d'agir en mon nom et pour mon compte dans le cadre et les limites du présent appel à projet.

Pour l'**UNIVERSITÉ DE LILLE** dénommé le mandant,

Signature

Nom : **Jean- Christophe CAMART**

Titre/Qualité : **Président**

Cachet du partenaire

Pour l'**UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE** dénommé le mandataire,

Signature

Nom : **Mohammed BENLAHSEN**

Titre/Qualité : **Président**

Cachet du porteur de projet

Publication d'informations relatives au projet :

Si le projet est retenu pour financement, et selon ses besoins, l'Etat se réserve la possibilité de rendre publiques les informations suivantes : nom de l'entité porteuse de projet et adresse électronique, noms et prénoms des responsables des partenaires, dénominations des partenaires, le descriptif du projet.

Nota : en déposant un projet, les partenaires ont accepté que l'Etat et la CDC publient l'acronyme, le titre, le résumé, la dotation accordée au projet, la date de début de projet et la durée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant. Les personnes concernées peuvent exercer ce droit en s'adressant à l'Etat et à la CDC (voir coordonnées dans le texte de l'appel à projets).